

LE CANADA Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction... OSCAR McDONNELL Secrétaire... P. A. J. YVES Rédacteur en chef... FLAVIUS MORFET

BUREAUX : 417 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Lundi 21 Juillet 1890

BONDS DU JOUR

La Turquie a ordonné de faire une enquête sérieuse sur les derniers événements de l'Arménie.

Le CANADIAN péroratoire bat du voyage de M. Mercier en Europe... est de contracter un nouvel emprunt de 6 à 7 millions.

Son honneur le lieutenant-gouverneur et Mme Anger... aujourd'hui de l'usage pour la Rivière-du-Loup, et ils passeront quelque jour de villégiature.

Sir Hector Langevin et M. Chapuis, rédacteur du Courrier du Canada, sont partis samedi de Québec pour Rimouski, où ils vont visiter Sa Grandeur Mgr. Langevin, dans la santé, depuis quelques semaines, laisse beaucoup à désirer.

M. Adam Brown député de Hamilton vient d'être nommé au grade honorifique d'Exposition de la Jamaïque. M. Brown a très bien comme d'habitude comme canotier et est certainement en position de pouvoir dignement représenter le Canada.

Pendant que siège à Londres le congrès de la paix universelle, discutant la question du désarmement des peuples dans tous les pays, on fait des préparatifs de guerre plus formidables que jamais. Il y a actuellement sept millions d'hommes sur les armes dans cinq grands pays d'Europe.

Une des plus importantes associations médicales de l'Allemagne, la Société Hufeland, ouvre un concours international sur la question de l'épidémie d'influenza en 1889-90. Les points à traiter comprennent : histoire, étiologie, pathologie, traitement et complications. Les mémoires peuvent être écrits en français, en anglais et en allemand.

Les docteurs Bronard, Mottet et Desrosiers, chargés par la justice d'examiner l'état mental de Gabrielle Bonmart, la complice d'Élyard dans l'assassinat de l'industriel, viennent de déposer leur rapport. Les trois médecins déclarent que Gabrielle est parfaitement saine d'esprit, et qu'elle doit être considérée comme entièrement responsable de ses actes.

Des amis enthousiastes de M. McShane, M. P. P. dit le Star, font publier des circulaires parmi les protestants et les catholiques irlandais de Montréal, les priant d'insister pour que "People's Jiminy" soit appelé dans le cabinet Mercier, comme représentant de la minorité anglaise.

"C'est humiliant pour moi, a observé M. McShane, humiliant aussi pour les électeurs anglais et irlandais. Nous ne demandons pas de faveur, nous réclamons un droit et nous ne voulons pas que le peuple qu'on nous nomme ne soit pas nommé. D'après M. Mercier, a promis de ne nommer ministre, et je suis persuadé qu'il tiendra parole."

Il sera question de cette affaire à la réunion du cabinet, la semaine prochaine, à laquelle assisteront MM. Fitzpatrick et Owen Murphy.

Le Star ajoute que le ton des discours de M. Fitzpatrick et M. Murphy au dernier banquet du Club National réclamant justice pour la minorité, paraît avoir dépassé au premier ministre qui est très réticent sur ce sujet. Toutefois, dit l'un des membres du cabinet, nous savons parfaitement bien que ces deux messieurs sont nos amis et ne causeront pas d'ennuis au gouvernement.

Un de nos correspondants fixé aux États-Unis communique à un journal ses impressions sur l'avenir de nos nationaux dans la Nouvelle-Angleterre.

L'avenir, dit-il, de notre nationalité, dans la Nouvelle-Angleterre, est une question de la plus haute importance, parmi nous à l'heure actuelle, et qui a été, ce nous semble, trop peu discutée. Cependant, en considérant la marche sociale et commerciale de cette partie nord des États-Unis, on a droit de se demander si, réellement, nous n'avons rien à craindre pour notre stabilité ici. C'est un fait connu, que presque tous nos compatriotes sont employés dans les manufactures, et, celles-ci venant à fermer leurs portes on va se transporter ailleurs, dans le Sud ou l'Ouest, notre nationalité, de suite, est sapée par la base et oblige en quelque sorte d'émigrer avec elle.

Nous ne serions pas surpris si nous vivions, de voir, dans cinquante ans d'ici, la plupart de nos gens dans l'Ouest et le Sud. Mais ce déplacement manufacturier extraordinaire pourrait-il avoir lieu? Nous le croyons et nous pensons qu'il s'opère graduellement depuis quelques années, que ce marche devient de plus en plus rapide à mesure que le Sud et l'Ouest se couvrent de manufactures. Il y aurait de quoi faire songer nos compatriotes s'ils étaient instruits sur cette intéressante question d'économie sociale.

La main-d'œuvre devenant, chaque jour, moins cher, le travail diminuant, les chômages forcés et nécessaires, le prix de la vie plus élevé, toutes ces choses sont peu rassurantes pour l'ouvrier de l'avenir. Et sur ce point, cette étendue visible dans laquelle se trouve la Nouvelle-Angleterre semble aller tellement les gens qui pensent, qu'il leur est de demander, sans être pessimistes, ce que nous allons devenir.

Le temps serait bien choisi, croyons nous, d'arrêter de toute nos forces l'immigration de nos compatriotes, de leur faire voir, plus que jamais, combien ils ont tort de venir dans cette partie de l'État-Unis; enfin, d'instruire notre peuple sur son devoir public et de le préparer aux éventualités futures.

Chronique Ouvrière

Du Quotidien

La compagnie des mines de Blazy, dans son rapport à l'exposition de 1889, annonce qu'en 1888, elle a payé 1,118,896 francs de subventions en sus de salaires et publiés ce résultat comme étant "une véritable participation aux bénéfices".

La participation est aujour d'hui à l'ordre du jour en France et en Angleterre.

Le projet de loi voté par la Chambre des députés en juin 1887 va être soumis au sénat français.

Voici comment la question a été débattue à la chambre française à la dernière session.

Le 22 avril dernier, M. Barley demandait à la chambre des Communes d'Angleterre d'ouvrir une enquête sur les divers modes de partage des bénéfices actuellement employés, protestant d'ailleurs contre toute intention coercitive de la loi en pareille matière. M. E. Bradlaugh, comparant la grève à la guerre, a exprimé sa foi dans la coopération et la participation. Sir Hicks Beach, ministre du commerce, a prétendu qu'il n'y a qu'un intérêt dans le bénéfice, doit être passible des pertes.

Il a dit aussi que la participation relève uniquement de la philanthropie. M. Broadhurst, député ouvrier, a fait allusion à l'existence à Paris d'un office qui reçoit du monde entier des commandes et publie tout ce qui concerne cette question.

Il a ajouté que si la participation doit se propager, ce sera comme une forme de contrat de travail. Un autre député ouvrier M. Bari, a dit que la question ouvrière ne pourra être résolue que par quelque système de partage du bénéfice entre le capital et le travail.

Il s'agit donc simplement de reconnaître que l'ouvrier peut avec raison manifester le désir d'obtenir, quand c'est possible, en sus du salaire, par une libre convention, une part quelconque des bénéfices.

Bien entendu dans les maisons qui équilibrent à peine les recettes et les dépenses, la part de l'ouvrier aux bénéfices serait un gage infatigable de faillite.

Cependant un grand nombre de maisons puissantes d'Europe ont réussi à organiser le système de participation.

Elles y sont parvenues, sans doute en tenant compte de ce qu'il n'y a pas d'ouvrier aucune participation aux bénéfices.

En effet, le capital a au moins droit à un dividende proportionné au risque couru.

Le livret de participation des ouvriers de la maison Laroche Joubert d'Angoulême, ou sur cinq millions de capital social 2,499,065 francs par rapport au personnel déduit par ces mots : "En admettant nos employés et ouvriers à posséder part à la répartition des bénéfices qu'ils nous ont réalisés, le vœu de notre maison a accompli ce qu'il nous était venu à l'esprit."

"Bientôt, peut-être, les chefs d'industrie seront en présence d'un redoutable dilemme, dit un confrère.

S'ils résistent aux impérieuses revendications qui exigent l'augmentation du salaire, le prix de revient s'accroît et les manufactures ne pourront peut-être résister. Si les patrons refusent l'augmentation des salaires, leurs refus fera éclater les conflits précurseurs des plus grands désastres. Les masses ouvrières de tous les pays sont désormais comme les armées nouvelles, mobilisées au premier signal de leur chefs.

Certains patrons bien avisés ont pris les devants. Ils ont su établir entre eux et leurs ouvriers un lien étroit de solidarité.

On vient d'inaugurer la nouvelle voie ferrée à laquelle on a donné le nom d'Oxford-New-Glasgow, ou "courte ligne."

Un égal rightiste, très en vue à Ottawa, vient de quitter la ville ayant préalablement serré la bourse de ses créanciers au lieu de la main.

À Pavia, la foudre est tombée sur une église pendant l'office divin et a tué deux prêtres qui officiaient à l'autel. Un grand nombre de fidèles ont été renversés sans connaissance.

Un jeune homme du nom de H. B. Cox, du Maine, vient de découvrir le moyen d'extraire l'électricité directement du charbon, sans intervention de la vapeur et du dynamo.

Le jeune inventeur a pu réunir un million de dollars pour exploiter son invention à Hartford dans le Connecticut.

Depeches du Soir

(Service Spécial)

LA RÉVOLTE AU MANITOBA WINNIPEG, 21 juillet.—La récolte du grain va commencer vers la deuxième semaine d'août. Suivant toute apparence, elle sera de beaucoup plus abondante que jamais. Les foins se font partout, dans de superbes conditions. Les légumes sont remarquables.

—Le colon Cotton a fait sa loi l'insurrection de la batterie de campagne.

TUÉ PAR DES CANNIBALES LONDON, 20 juillet.—M. Lars Nielson, un négociant qui habitait la petite île de Gels, faisant partie du groupe des îles Salomon, en Océanie, a été tué et mangé par des habitants de l'île. Dans l'espace de un ou six heures, après que Nielson eut été mangé comptant en tout trente personnes, ont été tués et mangés par les cannibales de ce groupe d'îles. Nielson possédait un petit bateau de cinq tonnes, avec lequel il visitait ordinairement différents points le long de la côte; c'est pendant un de ses voyages qu'il a été tué.

M. Woodford, l'explorateur canadien, est resté plusieurs mois avec M. Nielson, lors de sa dernière visite aux îles Salomon.

LA RÉVOLTE DES GRENAIERS DE LA GARDE LONDON, 21 juillet.—La cour d'enquête, qui a été établie pour examiner la conduite des derniers soldats de la garde qui s'étaient révoltés, a été tenue à la revue de lundi 7 juillet, le jour où l'on s'est attendait à une grève de la police, a rendu sa décision: le bataillon doit être envoyé pour deux ans en punition à Natal, en Afrique, pour avoir manqué gravement à la discipline.

La garde se prépare à protester violemment contre cette décision et à résister au bandement des grenadiers: les grenadiers prétendent que cette punition doit être considérée comme une transportation, chose à laquelle les soldats anglais ne doivent pas être soumis. Une vive agitation règne dans l'armée et dans les centres militaires.

LA FRANCE AU SOUDAN PARIS, 21 juillet.—M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a notifié aux autres puissances qu'un traité a été conclu entre la France et les chefs indigènes du Haut Niger en vertu duquel ces chefs consentent à l'établissement du protectorat de la France sur leur pays.

Le GAZETTE publie qu'il a été informé par un député venant du Sénégal, qu'un commerçant de Capriz et au comte Kalmouky, dans le Haut Niger. Ceux-ci ont été défaits et l'on craint, dit-on, que les indigènes ne le coupent la retraite.

Une note officielle a été publiée pour démentir la nouvelle de la défaite des Français dans le Haut Niger. La note ajoute que, d'après les avis reçus de Senegal, "tout est tranquille dans le pays et les relations commerciales actuelles existent entre l'Algérie et la Tunisie."

LA FRANCE ET L'ITALIE ROMA, 21 juillet.—Les journaux de M. Crispi non de nouveau amènent contre la France. On sait que le gouvernement français, en échange de son acceptation de l'établissement du protectorat anglais sur Zanzibar, demande, en outre du droit de contrôle supérieur sur le pas de Niger, le droit de donner en 1890, le traité de commerce existant entre l'Algérie et la Tunisie.

"C'est à l'époque qu'expirera aussi le traité de commerce de l'Italie avec le bey de Tunis, traité qui ne sera pas renouvelé par la France. Dès lors, l'Italie se trouvera privée des avantages commerciaux qu'elle a réservés malgré le protectorat français établi par le traité de 1882, en vertu duquel le bey de Tunis s'est vu trouver placé sous le contrôle de la France."

M. Crispi non demande au ministre des affaires étrangères en France, une explication sur la situation des relations commerciales franco-italiennes à propos de l'annexion de la Tunisie à la France. On prétend aussi que M. Crispi non a également fait connaître au chancelier de Capriz et au comte Kalmouky que l'annexion de la Tunisie par la France deviendrait une question qui entraînerait la triple alliance à l'égard de concert et cet égard.

LA MINÈRE AU LABRADOR HALLOW, 21 juillet.—Un citoyen de cette ville a reçu l'un des premiers exemplaires d'Angleterre à Cartwright Labrador une lettre datée du 6 juin dans laquelle il dit qu'à cette date il y avait encore des amas considérables de minerai de fer dans la baie Sandwick était encore solide. La glace n'est partie qu'à la fin de juin et les provisions venant de Terre-Neuve n'ont pu arriver à destination.

Par suite du printemps tardif et des froids rigoureux de l'hiver un grand nombre de personnes le long de la côte ont fait mourir de la peste.

Un parti de 23 Eskimaux ont quittés Ungava en janvier pour aller faire la chasse au daim; ils n'en ont trouvé aucun et sont retournés à leur destination.

La lettre termine en disant qu'il y a eu beaucoup de misère sur toute la côte et que plusieurs habitants sont morts de faim.

M. McKenzie, agent de la compagnie de la Baie d'Inglav et Ungava est mort le 30 janvier de la peste.

La golette ELEN LINCOLN, de Portland, Maine en pêcheant le maquereau ce matin, a dû combattre un révolté et a sombré aussitôt. L'équipage s'est sauvé dans un bateau de pêche.

Nouvelles de Montreal MONTREAL, 21 juillet.—Un incendie assez considérable a eu lieu vendredi soir chez le marchand de bois en arrière de la bâtisse portant le numéro 225 de la rue Notre-Dame.

L'incendie a pris naissance, dit-on, dans un hangar contenant un grand nombre de sacs de farine et de blé. Les flammes se sont propagées de telle sorte que huit hangars presque remplis de farine ont été brûlés ainsi qu'une partie d'un édifice appartenant au nommé Archambault, qui résidait 3 familles qui ont vu leurs ménages et leurs meubles en partie brûlés.

Nouvelles de Quebec

Quebec 21 juillet.—L'enquête dans l'affaire de l'insurrection qui a eu lieu à l'hôtel D'Arcole et de l'insurrection a été continuée samedi matin.

Élie Dufour s'enne homme 16 ans a juré de dénoncer qui a eu lieu à l'hôtel D'Arcole et de l'insurrection a été continuée samedi matin.

Par ordre du coroner, le jeune Dufour a été mis sous garde comme étant le témoin le plus important.

Le coroner a donné ordre aux docteurs H. Lavoie et Lavoie de se rendre au cimetière Saint-Charles samedi après midi, et de faire l'autopsie des cadavres des victimes qui se trouvent dans le charnier de ce cimetière.

A midi l'enquête s'ajourna à jeudi prochain à 9 heures du matin, le 24 courant.

M. Labbé C. Jean, vice-président de l'Assemblée de Beauséjour, a abandonné le ministère pour entrer chez les Pères du T. S. Sacrement. Son successeur est M. Labbé G. Remillard.

Le candidat de Sainte Anne de la société bienveillante de St. Roch en lieu hier par le vapeur Brothers. Un grand nombre de personnes y ont pris part.

M. L. G. Desjardins et M. J. B. Provost ont été nommés pour le 21 juillet, le jour où l'on s'est attendu à une grève de la police, a rendu sa décision: le bataillon doit être envoyé pour deux ans en punition à Natal, en Afrique, pour avoir manqué gravement à la discipline.

La garde se prépare à protester violemment contre cette décision et à résister au bandement des grenadiers: les grenadiers prétendent que cette punition doit être considérée comme une transportation, chose à laquelle les soldats anglais ne doivent pas être soumis. Une vive agitation règne dans l'armée et dans les centres militaires.

LA FRANCE AU SOUDAN PARIS, 21 juillet.—M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a notifié aux autres puissances qu'un traité a été conclu entre la France et les chefs indigènes du Haut Niger en vertu duquel ces chefs consentent à l'établissement du protectorat de la France sur leur pays.

Le GAZETTE publie qu'il a été informé par un député venant du Sénégal, qu'un commerçant de Capriz et au comte Kalmouky, dans le Haut Niger. Ceux-ci ont été défaits et l'on craint, dit-on, que les indigènes ne le coupent la retraite.

Une note officielle a été publiée pour démentir la nouvelle de la défaite des Français dans le Haut Niger. La note ajoute que, d'après les avis reçus de Senegal, "tout est tranquille dans le pays et les relations commerciales actuelles existent entre l'Algérie et la Tunisie."

LA FRANCE ET L'ITALIE ROMA, 21 juillet.—Les journaux de M. Crispi non de nouveau amènent contre la France. On sait que le gouvernement français, en échange de son acceptation de l'établissement du protectorat anglais sur Zanzibar, demande, en outre du droit de contrôle supérieur sur le pas de Niger, le droit de donner en 1890, le traité de commerce existant entre l'Algérie et la Tunisie.

"C'est à l'époque qu'expirera aussi le traité de commerce de l'Italie avec le bey de Tunis, traité qui ne sera pas renouvelé par la France. Dès lors, l'Italie se trouvera privée des avantages commerciaux qu'elle a réservés malgré le protectorat français établi par le traité de 1882, en vertu duquel le bey de Tunis s'est vu trouver placé sous le contrôle de la France."

M. Crispi non demande au ministre des affaires étrangères en France, une explication sur la situation des relations commerciales franco-italiennes à propos de l'annexion de la Tunisie à la France. On prétend aussi que M. Crispi non a également fait connaître au chancelier de Capriz et au comte Kalmouky que l'annexion de la Tunisie par la France deviendrait une question qui entraînerait la triple alliance à l'égard de concert et cet égard.

LA MINÈRE AU LABRADOR HALLOW, 21 juillet.—Un citoyen de cette ville a reçu l'un des premiers exemplaires d'Angleterre à Cartwright Labrador une lettre datée du 6 juin dans laquelle il dit qu'à cette date il y avait encore des amas considérables de minerai de fer dans la baie Sandwick était encore solide. La glace n'est partie qu'à la fin de juin et les provisions venant de Terre-Neuve n'ont pu arriver à destination.

Par suite du printemps tardif et des froids rigoureux de l'hiver un grand nombre de personnes le long de la côte ont fait mourir de la peste.

Un parti de 23 Eskimaux ont quittés Ungava en janvier pour aller faire la chasse au daim; ils n'en ont trouvé aucun et sont retournés à leur destination.

La lettre termine en disant qu'il y a eu beaucoup de misère sur toute la côte et que plusieurs habitants sont morts de faim.

M. McKenzie, agent de la compagnie de la Baie d'Inglav et Ungava est mort le 30 janvier de la peste.

La golette ELEN LINCOLN, de Portland, Maine en pêcheant le maquereau ce matin, a dû combattre un révolté et a sombré aussitôt. L'équipage s'est sauvé dans un bateau de pêche.

ATTENDEZ

La Combinaison de 12 Cirques

Frank A. Robb's

Combinaison de Douze Grandes et Famoses Exhibitions, Triple Cirque, Menagerie, Hypodromes Roman et Moderne, Musée de Morceaux, Double Spectacle Fantomatique, Vulture et Profond AQUARIUM.

Il y aura exhibition à OTTAWA, un jour seulement, le 23 JUILLET, [MERCREDI.]

100 Artistes de Cirque 100 Dans toutes sortes d'exercices de Cirque Six Grands Actes à la fois. Plus de Cavaliers d'Hypodrome et de Chevaux Rapides que vous en avez vu avant.

Positivement la Seule Exhibition Grandiose qui visitera Ottawa cette Année.

Parade gratuits dans les rues à 10 a.m. Billets Réduits sur Chemins de Fer.

Un seul prix et un seul billet pour tous. DEUX SEANCES A 2 ET 7 P.M. Portes Ouvertes à 1 et 6 P.M.

Punaises à Patates

VERT DE PARIS

Garanti Pur

EN GROS

WM. HOWE.

Howe Block Rue Rideau

Etes-vous Fatigues

AVEZ-VOUS JAMAIS trouvé une place où vous pourriez réellement obtenir cela? Nous ne le croyons pas. Si vous désirez être exactement servis vous le rapport du dessin, de la qualité et du prix en fait de bons articles dans les MEUBLES, TAPIS, LITERIE ETC.

Metropolitain Mfg. Co., 57 Rue Sussex 57

L'HOMÉOPATHIE D. C. McLAREN, M. D.

LE SIROP DE RECHAUD

Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoides Hémorrhagies Inflammations

CHEMIN DE FER

Canada & Atlantique

Vous proposez-vous de visiter cet été le fleuve St Laurent, le lac Champlain, les Adirondacks, les Montagnes Vertes, les Montagnes Blanches, la mer ou tout autre endroit où vous voulez réparer votre santé, avant d'acheter votre billet, adressez-vous au bureau des billets de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'hôtel Russell, où l'on vous donnera des avantages spéciaux.

Billets aux plus bas prix pour toutes les stations balnéaires

Nous attirons l'attention du public sur les délicieuses promenades suivantes: 84.00 D'Ottawa à Valleyfield et retour, compris le repas à l'hôtel et le retour le lendemain.

Les rapides du Côté près de Valleyfield sont renommés pour leur belle pêche. On peut obtenir des guides à demande \$5.00 D'Ottawa à Rouée's Point et retour. Billets bons pour trente jours. L'hôtel Windsor, situé au pied du lac Champlain, est le meilleur hôtel du Nord de l'état de New-York. Demandez les livres et détails. 86.00 D'Ottawa à Rouée's Point et retour, y compris la pension à l'hôtel Windsor. Billets bons pour trente jours.

Pour les billets, cartes horaires, et informations en général adressez-vous au numéro 24, rue Sparks, bloc de l'hôtel Russell ou à la gare de la rue Elgin.

KENDALL'S SPAVIN CURE

YENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE

KENDALL'S SPAVIN CURE

Remoule Mouriés

FERRONNERIES

McDougall & Cuzner

LES VINS DE QUINQUIN LABARRAQUE

LES VINS DE QUINQUIN LABARRAQUE

LES MEILLEURS OUILLES DE CHARBON

T. G. Brigham

W. BAKER & CO'S Breakfast Cocoa

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc., OTTAWA ET QUEBEC

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC

LUSSIER & ROUTHIER, Avocats, Notaires, etc.

O'GAR, O'GAR & WYLD

DR. R. CHEVRIER, 276 Rue Dalhousie

Walker, McLean & Blanchet, AVOCATS

GEO. McLAURIN, L.L.B., AVOCAT, ETC.

TAYLOR McFELLY AVOCAT, SOLICITEUR, ETC

VALIN & CODE

BRADLEY & SNOW

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc.

22 Rue Metcalfe, Ottawa

CHARRON

LES MEILLEURS OUILLES DE CHARBON

W. BAKER & CO'S Breakfast Cocoa

Pigeon, Pigeon

Tous les marchands de BON M.

Nous faisons

Nous donnons un bon sonnet qui ach.

49 Rue R OTTAWA

ISLAND Stock

SAVAGE & FARNUM

Percheron

JOHNSON

JOHNSON